

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE
Commune de LA BRESSE

dossier n° PC 88 075 18D0018

date de dépôt : 24/09/2018

demandeurs : Monsieur et Madame LEJEUNE
Joël et Nelly

pour : Construction d'une maison individuelle

adresse terrain : La Louvière dessous

88250 LA BRESSE

Commune

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de la commune de LA BRESSE

Le maire de LA BRESSE,

Vu la demande de permis de construire présentée le 24/09/2018 complétée le 22/10/2018 par Monsieur et Madame LEJEUNE Joël et Nelly demeurant 19G Traverse de la Roche, LA BRESSE (88250),

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une maison individuelle,
- sur un terrain situé La Louvière dessous, à LA BRESSE (88250),
- pour une surface de plancher créée de 146 m²,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 30/08/2007,

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est accordé.

Le branchement sur le réseau public d'eau potable se fera par le chemin de la Louvière, entre les parcelles cadastrées AP 555 et AP 554.

Fait à LA BRESSE, le 12 NOV 2018

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,
l'Adjoint Urbanisme/Terrains
Jean-François POIROT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.